

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

SEPTIEME CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHEES

Nuku'alofa, Tonga

15 - 19 juillet 1974

SPC Library



33654

Bibliothèque CPS

R A P P O R T

Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Août 1974

748/74

LIBRARY
SOUTH PACIFIC COMMISSION

100-1000

100-1000

100-1000

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Comptes rendus des pays et territoires : évolution récente et projets	3
Comité d'experts de la bonite	13
Projets spéciaux de la CPS - Rapports d'avancement	15
Rapport du coordonnateur régional des pêches du PNUD	17
Situation actuelle de l'aquiculture et bilans économiques dans la zone d'action de la CPS	18
Formation des pêcheurs	20
Promotion des pêcheurs au niveau du village	21
Projets envisagés	21
Questions diverses	22
Résumé des recommandations	25

ANNEXES

I. Coût du programme proposé pour le marquage des bonites	31
II. Journées d'étude sur le poisson d'appât pour la pêche au thon	33
III. Rapport du coordonnateur régional des pêches du PNUD	35
IV. Ordre du jour	39
V. Liste des participants	41
VI. Liste des documents de travail	45
VII. Cérémonie d'ouverture :	
a) Discours prononcé par son Altesse Royale le Prince Tu'ipelehake, Ministre de l'agriculture	47
b) Message de M. G.F.D. Betham, Secrétaire général de la Commission du Pacifique Sud	51

INTRODUCTION

1. La Sixième Conférence technique des pêches tenue à Suva (Fidji) en juillet 1973 a recommandé :
 - a) de faire l'inventaire des ressources en bonites dans la région;
 - b) de créer un comité permanent des ressources en bonites dans le Pacifique tropical; ce comité comprendrait des spécialistes venus des pays et territoires de la zone d'action de la CPS et, le cas échéant, d'autres régions. La composition du comité, dont le secrétaire exécutif sera un fonctionnaire de la CPS, sera fixée par celle-ci. Parmi les tâches de ce groupe figureront la préparation et l'exécution de l'inventaire des ressources en bonites, ainsi que l'évaluation de ces travaux;
 - c) de trouver des crédits permettant la tenue de la première réunion du comité permanent en janvier 1974 et la mise en route du programme.
2. La Conférence a également recommandé que la Conférence technique des pêches se réunisse tous les ans afin de faire le bilan périodique des projets à long terme et de faciliter l'échange de renseignements. Elle a recommandé en outre que les prochaines réunions aient lieu dans des pays et territoires où il y a des activités halieutiques intéressantes.
3. La Treizième Conférence du Pacifique Sud et la Trente-sixième Session réunies à Guam en septembre et en octobre 1973 ont appuyé ces recommandations. Une réunion du Comité d'experts de la bonite a été convoquée en février 1974 à Papeete sur l'invitation du Gouvernement de la Polynésie française et du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO).
4. Sur l'invitation du Royaume de Tonga, la Septième Conférence technique des pêches s'est tenue à Nuku'alofa, du 15 au 19 juillet 1974.

5. Son Altesse Royale le Prince Tu'ipelehake, Ministre de l'agriculture et des pêches du Royaume de Tonga, a souhaité officiellement la bienvenue aux délégués. M. Alan Harris, directeur du programme de développement économique de la Commission du Pacifique Sud a répondu au discours de bienvenue prononcé par le Prince Tu'ipelehake et a donné lecture d'un message de M. G.F.D. Betham, Secrétaire général de la Commission du Pacifique Sud.

6. M. Tomasini Simiki, directeur de l'agriculture de Tonga, a été élu à l'unanimité président de la réunion et M. William Wilkinson, chargé des pêches à Tonga, vice-président. MM. A.L. MacDonald (Colonie des îles Gilbert et Ellice), M. Kearney (Papua-Nouvelle-Guinée) et J. McVey (Territoire sous tutelle des îles du Pacifique) ont été désignés comme membres du Comité de rédaction.

7. Le projet d'ordre du jour distribué antérieurement a été examiné; un ordre du jour révisé a été élaboré et adopté.

COMPTES RENDUS DES PAYS ET TERRITOIRES : EVOLUTION RECENTE ET PROJETSSamoa américaines

8. Le Gouvernement des Samoa américaines poursuit la réalisation de six projets de développement des pêches, de dimension modeste, mais qui forment un ensemble homogène.
9. Pêche au moyen de petites embarcations : Ce projet, lancé en 1972, a permis la construction de 23 bateaux de 8 m propulsés par des moteurs à essence de divers types. Etant donné le grand nombre de pannes qui ont provoqué une diminution de moitié du volume des prises, on envisage de remplacer sous peu tous les moteurs actuels par des moteurs diesel. On encouragera les équipages expérimentés à améliorer leur rendement en utilisant des treuils mécanisés et des engins de pêche à l'appât vivant.
10. Développement de la pêche à la bonite : Les enquêtes d'évaluation des ressources en bonites et en poissons d'appât étant terminées, les efforts porteront maintenant sur une étude de rentabilité de la pêche à la bonite par bateaux-canneurs. Un bateau de 15 m est utilisé pour les opérations de pêche à l'appât vivant.
11. Elevage de poisson d'appât : Le résultat des premiers essais en mer de Poecilia mexicana comme poisson d'appât pour la pêche à la bonite ayant été encourageant, on prévoit d'agrandir en 1975 les installations d'élevage et d'intensifier les essais en mer.
12. Formation à la pêche : La première promotion du stage de formation à la pêche commerciale d'une durée d'un an est maintenant sortie et une expansion du nombre des stagiaires et des installations est prévue dans l'immédiat. Trois biologistes et deux agents de vulgarisation seront sous peu envoyés à l'étranger aux fins de formation.
13. Analyses statistiques : Le rassemblement et l'analyse de données sur les conserveries et la pêche commerciale à l'échelon local se poursuivent; on a cependant renoncé à recueillir des renseignements sur les prises effectuées dans le cadre de la pêche de subsistance.
14. Enquêtes sur les peuplements ichtyologiques côtiers et pélagiques : On recueille actuellement des spécimens de la faune côtière qui sont identifiés et catalogués, en vue de dresser un répertoire des poissons samoans à l'intention des services de gestion. Les études en mer destinées à l'évaluation du potentiel de la pêche au gros se poursuivent.

Iles Cook

15. Les îles Cook se composent de quinze îles éparpillées sur une surface maritime de quelque deux millions de kilomètres carrés et réparties en deux groupes : sept au nord et huit au sud.
16. Elles comptent environ 24.000 habitants dont la moitié au moins vivent à Rarotonga, île principale et siège du Gouvernement.
17. Les principaux programmes entrepris au cours des vingt dernières années sont les suivants :
- a) transplantation de nacre (Pinctada margaritifera) dans les zones des îles Cook les mieux adaptées à cette culture.
 - b) introduction de Trochus niloticus de Fidji vers 1957 et transplantation ultérieure dans les zones les plus favorables.
 - c) construction d'un bateau de pêche de 16 m de long sur le modèle des sampans chinois; il n'a pas fallu moins de 15 ans pour l'achever et son lancement a été effectué au milieu de 1971.
18. Au cours des quatre à cinq dernières années, le Gouvernement a donné son appui à des projets d'étude portant sur d'autres types de pêche qui pourraient permettre d'approvisionner le marché principal - Rarotonga - en poisson de provenance locale en vue de réduire au minimum les importations de conserves ou de surgelés. En 1971, cinq bateaux de pêche de 8 m de long ont été achetés aux Etats-Unis pour la somme d'environ 70.000 dollars E.-U. et une coopérative de pêcheurs a été créée.
19. La coopérative, n'ayant pas donné les résultats escomptés, a été dissoute au début de 1973. On a essayé quelques mois plus tard de la relancer, mais elle a périclité à nouveau peu de temps après. Par la suite, les bateaux ont été donnés à des pêcheurs en location-vente, mais il y a encore des difficultés surtout en ce qui concerne les paiements.
20. Le projet relatif au bateau de 16 m, construit sur place, donne des résultats beaucoup plus satisfaisants. Certaines îles, surtout dans le sud ont reçu une ou deux glaciers d'une capacité de
- $$2\frac{1}{2} \text{ m}^3 \text{ ou}$$
- $$5\frac{1}{2} \text{ m}^3$$
- (Pour l'énergie, elles ont été dotées de générateurs diesel de 3 KW).

21. Sur les six îles ainsi pourvues, une seule a démontré le succès de l'expérience.

22. Grâce au bateau de 16 m, le ramassage des poissons entreposés dans les glacières sur les îles les plus proches peut être effectué régulièrement ainsi que l'entretien des générateurs, le cas échéant.

23. Cependant, la demande de poisson sur le marché de Rarotonga n'est pas encore complètement satisfaite et le prix de vente au détail de tous les poissons attrapés et vendus localement ne tombe jamais en-dessous de 30 cents NZ la livre. Pour l'instant, il n'existe pas de système de contrôle des prix sur le marché local, mais une législation est à l'étude.

24. La valeur des importations de poissons en provenance de l'étranger et en particulier de la Nouvelle-Zélande atteint 100.000 dollars NZ par an environ, ce qui représente 20% des importations annuelles de protéines animales.

25. Pour les îles Cook, les chiffres cités ci-dessus sont exorbitants. Il faut donc espérer que des programmes de développement des pêches pourront être instaurés pour améliorer la situation.

Fidji

26. Le Gouvernement a décidé de n'utiliser pour la pêche à la bonite que des embarcations et des équipages fidjiens, mais il compte passer un contrat avec une compagnie étrangère pour exploiter une conserverie industrielle. La production halieutique a considérablement augmenté depuis que le Bureau national de commercialisation a porté les prix aux niveaux recommandés. Cependant, les congélateurs et les machines à fabriquer la glace causent certaines difficultés. Des villages ont bénéficié d'une aide dans le cadre d'un programme de secours aux victimes des cyclones, sous forme d'expédition de poissons, par voie maritime, à des centres de démonstration. Cette formule sera maintenue. Les plans prévoient le développement de la flotille de pêche à la bonite qui sera portée à 10 unités en 5 ans, et l'organisation d'un système d'approvisionnement régulier en appâts. On commence à recueillir des données sur la pêche commerciale, notamment sur le volume des prises en vue de recenser régulièrement les peuplements ichtyologiques et de mieux organiser leur exploitation. On a fait appel à des diplômés en science de l'Université du Pacifique Sud afin d'étoffer les cadres professionnels dont dispose le Service des pêches: il est également prévu de recruter, à la fin de 1975, des agents de vulgarisation titulaires d'un diplôme de pêche tropicale. Les programmes d'aquiculture ont été décrits dans les documents de travail, à l'exception d'un projet relatif à l'introduction de carpes herbivores.

Polynésie française

27. Le Territoire de la Polynésie française dispose maintenant de deux organismes complémentaires qui travaillent conjointement au développement des pêches et de l'aquiculture : le Service des pêches et le laboratoire du Centre océanologique du Pacifique (COP) créé en 1972 par le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO).

28. Pour la pêche plusieurs actions ont été entreprises :

- a) Développement d'un port avec les entrepôts frigorifiques et les installations nécessaires à l'implantation de navires palangriers affrétés par diverses sociétés. Une conserverie est prévue dès que le niveau de capture sera suffisant.
- b) Effort particulier pour convertir la flottille actuelle de bonitiers en une flottille de pêche à l'appât vivant. Des études sont en cours sur l'importance des ressources naturelles d'appât et sur les possibilités de le produire en bassins. La définition d'un bateau adapté à cette région a été abordée et la formation du personnel entreprise.
- c) Création de nouveaux entrepôts frigorifiques et améliorations des moyens de transport pour l'exploitation rationnelle des ressources des lagons des îles éloignées.
- d) Elaboration d'un programme général de recueil de données statistiques afin de permettre une évaluation précise des stocks pour en assurer une meilleure gestion..

En ce qui concerne les autres activités :

- e) L'ostréiculture a vu sa production atteindre 10 tonnes (C. glomerata) et des essais d'introduction de C. gigas se poursuivent.
- f) La collecte des trocas s'intensifie.
- g) La perliculture est en progrès et les premières récoltes de perles rondes ont été effectuées par deux sociétés; deux autres sont en cours d'installation. Des demi-perles sont produites par les habitants des îles. Des essais de production de nais-sain sont conduits pour pallier la décroissance des stocks de Pinctada margaritifera).

- h) Les expériences d'élevage de Macrobrachium rosenbergii ont abouti à l'obtention du cycle complet et à la production, après cinq mois de bassin, de 300 kg de sujets commercialisables. Des aliments composés sont en cours d'élaboration à partir de sous-produits locaux.
- i) Des essais sur les possibilités d'élevage des crevettes de mer ont débuté : la reproduction contrôlée en captivité a été obtenue pour Penaeus merquienensis, Metapenaeus ensis et Penaeus aztecus. Le grossissement est suivi à la fois en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie.
- j) Enfin d'autres expériences concernent les possibilités d'élevage de Siganidés, de Carangidés, de Chanos chanos et de tortues.

Colonie des îles Gilbert et Ellice

29. La politique de ce territoire en matière de pêche consiste à développer rapidement les ressources thonières afin d'en obtenir des revenus qui pourront remplacer, tout au moins en partie, ceux qui proviennent actuellement des phosphates. Les services compétents ont récemment fourni à des sociétés de pêche étrangères les résultats des études déjà terminées sur le thon en les priant d'indiquer si elles s'intéressent aux possibilités de pêche aux Cook et seraient disposées à y effectuer des investissements.

30. L'effort de développement porte également sur la pêche au niveau du village et une étude effectuée à l'aide de quatre doris est actuellement en cours dans l'archipel des Gilbert afin de déterminer si la pêche au moyen de petites embarcations permet de porter le volume des prises à un niveau commercial.

31. Le territoire étudié actuellement, avec l'aide du PNUD, la possibilité d'élever des poissons d'appât dans certaines parties du lagon de Tarawa.

32. Un projet visant à améliorer la pêche en pirogue en équipant celle-ci d'un moteur hors-bord et d'un matériel de pêche moderne est en cours à Funafuti.

33. Dans l'île Christmas, qui fait partie des îles de la Ligne, un projet pilote d'élevage d'Artenia salina, dirigé conjointement par le personnel de l'Université d'Hawaï et les Services du développement du territoire, vient de commencer. Des études sur les ressources en thons et en langoustes se poursuivent.

Nouvelle-Calédonie

34. La Nouvelle-Calédonie est située au centre d'une région où le stock de thonidés est important. D'autre part, la présence d'un lagon de grandes dimensions et les nombreuses zones de mangroves sont des facteurs très favorables au développement de cultures marines diversifiées.

35. Aussi deux objectifs se dégagent pour les années à venir : développement d'une industrie thonière et mise en oeuvre d'une aquiculture semi-industrialisée.

36. Il est prévu, dans un premier temps, de créer une base supportant 25 à 30 navires palangriers dont la production escomptée serait de 5.000 tonnes en 1975. Un niveau maximum de 30.000 tonnes pourrait être atteint en 1980 avec l'utilisation de 140 à 160 navires. En fonction des résultats des expériences de pêche à l'appât vivant et à la purse senne, 30 à 50.000 tonnes supplémentaires peuvent être espérées.

37. Les premiers essais de grossissement de crevettes de mer ont été concluants, aussi un programme plus vaste vient-il d'être lancé en coopération avec le COP de Tahiti. Une écloserie provisoire devrait fonctionner à la fin de l'année et des recherches sont en cours pour mettre au point une alimentation à base de sous-produits locaux. L'ostreiculture doit continuer à se développer pour satisfaire le marché local estimé à 250 tonnes.

38. La pêche artisanale dont les produits sont commercialisés localement par un groupement d'intérêt économique et une coopérative ne subira probablement pas de grands changements, mais il est souhaitable qu'un plan de relance favorise le renouvellement de la flottille sous réserve de la définition du type de bateau le mieux adapté.

Nouvelles-Hébrides

39. Bien que les Nouvelles-Hébrides soient en dehors des grands courants internationaux de circulation maritime et aérienne et bien que sa population soit avant tout de tradition rurale, quelques réalisations dans le domaine de la pêche et de l'aquiculture y existent déjà.

- a) A Santo : La pêcherie de la "South Pacific Fishing Company" qui évolue un peu en marge de l'économie du pays car elle n'a toujours employé qu'un nombre relativement restreint d'autochtones.

- b) La Station ostréicole de Mounparap, entreprise privée, qui obtient des résultats plus que satisfaisants : des naissains de C. gigas d'un mois donnent des huîtres commercialisables (40 g) en 8 à 12 mois. Le principal obstacle est la fourniture en naissains.
- c) A Mallicolo : La Station ostréicole de Lamap-Port Sandwich, coopérative indigène en fonctionnement depuis avril 1973, mais qui en dehors de quelques problèmes techniques consécutifs à l'adaptation de la technologie du milieu, a vu son activité très ralentie à cause d'un manque de naissains. Ce centre en est donc encore au stade expérimental.

40. Le développement de la pêche aux langoustes sur la côte sud, plus riche en récifs : les langoustes sont capturées à la main, de nuit, sur les récifs découverts par la marée et placées dans des cages en fer galvanisé (2 x 1 x 1 m) maintenues dans des trous du récif. Un bateau ramasse les langoustes chaque mois; celles-ci étant immédiatement vendues vivantes dans la capitale, donc à prix élevé.

41. Pour la bêche-de-mer : un stage réunissant les moniteurs d'agriculture a eu lieu l'année dernière; ces derniers assurent maintenant la vulgarisation afin que les villageois puissent préparer convenablement ces animaux pour lesquels des prix très élevés sont offerts.

42. On espère que le passage, aux Nouvelles-Hébrides, de la mission Doris de la CPS au cours du deuxième semestre de 1974, sera suivi par la naissance de la première entreprise hébridaise de pêche fournissant le marché local.

43. Il est à souhaiter bien sûr, qu'un Service des pêches puisse rapidement voir le jour afin de coordonner et de promouvoir les activités halieutiques aux Nouvelles-Hébrides.

Papua-Nouvelle-Guinée

44. L'expansion rapide de la production halieutique, amorcée dès 1970, s'est maintenue en 1973. De même qu'en 1972, les prises de bonite (Katsuwonus pelamis) représentaient la majeure partie du volume brut de la pêche en 1973 et c'est sur ce type de pêche qu'ont essentiellement porté les efforts de recherche. En 1973, les prises de bonite ont été de l'ordre de 28.300 tonnes. Les pourparlers en vue de la création d'une conserverie de bonite à Madang sont presque conclus. Le développement

de la pêche à la crevette au moyen de chaluts s'est également poursuivi, la valeur des exportations se chiffrant à un million de dollars australiens environ. Au cours de 1973, la pêche au chalut a permis de recueillir un volume exceptionnellement élevé - quelque 500 tonnes - de langoustes (Panulirus ornatus). On suit de très près les incidences possibles de ce phénomène sur la pêche à la langouste. Les captures de barramudi (Lates calcarifar) se sont maintenues à un niveau relativement constant et il ressort du programme de recherche, presque terminé, que le volume des prises ne pourrait être augmenté que de 20% environ.

45. On a poursuivi les projets pilotes destinés à déterminer les possibilités de mise en conserve du tilapia (Tilapia mosambica) ainsi que les études de faisabilité concernant l'implantation dans les îles les plus éloignées d'installations de congélation desservies par un bateau-congélateur. On se propose également d'étudier les débouchés qu'offrirait une industrie de salage dans le territoire et d'encourager la participation locale à l'industrie perlière.

Royaume de Tonga

46. L'année dernière a été consacrée à la planification et à l'organisation des activités futures. Quatre membres du Service des pêches sont actuellement en formation à l'étranger. Deux demandes d'assistance importantes ont été formulées dont l'une, adressée à l'Australie au titre de l'aide bilatérale, vise l'infrastructure nécessaire pour le développement de l'industrie de la pêche. Une demande a également été faite au Fonds de développement du PNUD, pour un inventaire des ressources en bonites et en poissons benthiques dont on sait qu'ils représentent un potentiel considérable. Le budget de ces projets est estimé à 250.000 dollars E.-U.

47. Le Service des pêches a entrepris une série d'expériences sur une superficie d'environ 800 ha dans le lagon de Fanga'uta qui semble se prêter à la culture des bivalves. Non seulement les huîtres ont survécu, mais elles se sont développées rapidement. Un projet de législation a été élaboré pour la protection de cette région.

48. Des projets de lois visant à protéger les peuplements de tortues dans le Royaume ont été soumis à l'approbation du Cabinet. Cette législation permettrait de créer des sanctuaires dans les principales zones de nidification de l'archipel Ha'apai et de définir juridiquement les méthodes de capture.

49. En ce qui concerne les pêches, les secteurs prioritaires sont à Tonga les suivants :

- a) Secteur socio-économique : Assurer l'alimentation, l'emploi et une source de revenus.
- b) Education-conservation des ressources marines : Former des pêcheurs aux nouvelles techniques afin qu'ils ne se limitent plus aux ressources traditionnelles à l'intérieur du récif. Veiller à ce que les ressources marines soient exploitées rationnellement, avec l'aide d'une législation réaliste et exécutoire.

Territoire sous tutelle des îles du Pacifique

50. Le Programme des ressources marines du Territoire sous tutelle, dont le siège se trouve à Saipan, a des bureaux de districts à Ponape, Truk, Yap et Palau. Il possède en outre à Palau un laboratoire de recherche océanographique qui se consacre en priorité à la recherche sur la mariculture.

51. A Ponape, l'effort est surtout centré sur l'adaptation aux conditions tropicales du doris "Orégon". Des ennuis mécaniques dus au moteur à essence ayant gêné l'exécution de ce programme, il est recommandé d'utiliser également un moteur diesel. Les autres projets actuellement en cours de réalisation portent sur la construction de nouvelles installations pour le programme de district et l'amélioration des coopératives locales de pêcheurs.

52. Le programme de développement des pêches de Truk prévoit la modernisation d'une grande allège équipée de matériel de congélation ainsi que l'amélioration des installations de manutention des coopératives locales.

53. Le programme de Yap, qui porte principalement sur l'étude et le marquage des tortues marines en vue d'une évaluation de l'importance des stocks de Chelonia mydas a été lancé il y a six mois.

54. Le programme du district de Palau couvre les études benthiques des stocks commerciaux, l'organisation de coopératives de pêcheurs, placées sous l'autorité d'un service central des pêches et le développement d'une industrie locale d'ostréiculture.

55. Le laboratoire océanographique (Centre micronésien de démonstration de mariculture) fait actuellement porter ses efforts sur l'élevage des Siganus canaliculatus, Chanos chanos, Macrobrachium rosenbergii, Penaeus monodon, ainsi que des Crassostrea et des Tridacna (bénitiers). Ce territoire a en outre installé avec succès une écloserie de S. canaliculatus et M. rosenbergii où trois bassins sont en construction.

Samoa-Occidental

56. Le Service des pêches du Département de l'agriculture, des forêts et des pêches, dispose d'un effectif permanent de sept personnes et d'un budget annuel d'environ 50.000 dollars. Un conseiller de la FAO aide le territoire à mettre au point des projets de développement de la pêche. Le programme de travail de la Division des pêches comprendra en 1974-1975 les activités suivantes :

a) Projet FAO de pêche aux thonidés

Une enquête est actuellement en cours visant à déterminer si les ressources en appât sont suffisantes pour que la pêche à la bonite par bateau-canneur puisse être pratiquée sur une échelle commerciale. La FAO a fourni les services d'un maître-pêcheur et un bateau de 13 m.

b) Pêche à la palangrotte en eau profonde

Il serait souhaitable d'améliorer l'efficacité des méthodes utilisées pour la pêche à la palangrotte et l'on a demandé au PNUD d'envoyer un expert de la pêche aux lutjanidés pour une mission à court terme au titre du programme régional.

c) Construction de prototype de bateaux

Un petit centre de construction de bateaux de pêche sera créé avant la fin de 1974.

d) Écloserie de tortues

Une écloserie, située sur la côte est, a relâché en 1973 quelque 6.000 tortues de 2 à 3 mois.

e) Atelier de réparation des moteurs hors-bord

Un volontaire japonais aide actuellement à réparer les moteurs hors-bord, à raison de 30 moteurs environ par mois.

57. A l'heure actuelle, les importations de poisson ou de produits dérivés du Samoa-Occidental s'élèvent à 400.000 dollars samoans; il a été proposé d'inclure dans le plan quinquennal commençant en 1975 deux grands projets qui devraient permettre de relever le niveau de la production.-

1. Développement de la pêche au niveau du village

Fourniture de 300 moteurs hors-bord de type standard, approvisionnement en pièces détachées et mise en place d'un service de réparation, mise en service de bateaux de pêche améliorés et organisation du transport du poisson. Fourniture du matériel de pêche par l'intermédiaire d'un magasin d'Etat.

2. Développement de la pêche commerciale

Mise en place d'une infrastructure : chantier de bateaux de pêche, couettes de lancement, atelier de réparation des moteurs, fabrication de glace et dépôts frigorifiques. Construction des bateaux pour la pêche à la bonite et à la palan-grotte en eau profonde.

COMITE D'EXPERTS DE LA BONITE

A. Résumé du rapport et recommandations

58. La Conférence a été saisie des recommandations du Comité d'experts de la bonite dont la première réunion a eu lieu en février 1974. Le relevé journalier des prises de bonites et les bulletins généraux d'information biologique mis au point par le Comité qui ont été distribués à tous les représentants ont été discutés en séance. La Conférence a appuyé la recommandation du Comité invitant tous les pays et territoires à prendre les dispositions nécessaires pour que les formulaires soient dûment remplis pour tous les bateaux de pêche commerciale à la bonite. Il a été également suggéré que les données ainsi recueillies soient centralisées à la Commission du Pacifique Sud qui les transmettrait pour traitement au Service national des pêches maritimes d'Honolulu à Hawaï.

59. Le Comité avait recommandé une étude morphométrique régionale pour aider à évaluer les peuplements de bonites dans le Pacifique, mais les experts de la dynamique des populations ont estimé qu'une telle enquête ne serait pas rentable pour le moment.

60. Il semblerait, d'après de nombreuses observations, que le taux de croissance des bonites du Pacifique occidental serait légèrement inférieur à celui du Pacifique oriental. Les résultats d'une première comparaison des marques quotidiennes de croissance relevées sur des otholithes de bonites à Hawaï et au Papua-Nouvelle-Guinée confirment cette théorie et semblent indiquer qu'il s'agirait de peuplements distincts.

61. La Conférence a rappelé l'une des conclusions du groupe de travail de la FAO sur la bonite selon laquelle un degré élevé de priorité doit être accordé au marquage, notamment dans les régions où ce travail n'a jamais été entrepris. Au Papua-Nouvelle-Guinée, sur 9.780 bonites marquées, 6% environ ont été récupérées dans le Pacifique, souvent dans des endroits très éloignés - allant même jusqu'aux Palau - dans des délais atteignant parfois 595 jours.

62. Pour le programme de marquage dont le Comité d'experts a donné les grandes lignes, on utiliserait un bâtiment spécialement conçu à cet effet, qui parcourrait la zone d'action de la CPS pendant deux ou trois ans. Il se livrerait en outre à des recherches sur les poissons d'appât et effectuerait des études générales sur la bonite, dans l'ensemble de la région. Les résultats seraient d'une grande utilité dans le présent et l'avenir pour la gestion de l'industrie de la pêche à la bonite, surtout pour les pays et territoires qui ne la pratiquent pas encore mais qui entreprennent des recherches sur la bonite et le poisson d'appât ou sont en pourparlers avec des sociétés étrangères en vue de la création d'une industrie.

Recommandation N° 1

63. La Conférence recommande que le Programme de marquage dont les grandes lignes ont été définies par le Comité d'experts de la bonite soit adopté et qu'il lui soit accordé une haute priorité. Il répond à une nécessité reconnue et la Conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud mette tout en oeuvre pour se procurer les fonds nécessaires auprès de tous les bailleurs possibles, indépendamment du mode de financement actuel des projets de la Commission du Pacifique Sud.

B. Examen des travaux des journées d'étude sur le poisson d'appât
(Honolulu, 4 - 6 juin 1974)

64. Un résumé des conclusions (voir annexe II) a été présenté à la Conférence qui l'a examiné et a formulé la recommandation suivante :

Recommandation N° 2

65. La Conférence, reconnaissant que le poisson d'appât est actuellement absolument indispensable au développement de la pêche à la bonite dans le Pacifique Sud, et estimant en outre que la culture d'espèces résistantes aiderait considérablement à développer la petite pêche à la bonite dans les îles, recommande vivement que tout soit mis en oeuvre pour encourager les recherches sur les poissons d'appât et développer l'élevage d'espèces résistantes adaptées à la région.

PROJETS SPECIAUX DE LA CPS - RAPPORTS D'AVANCEMENT

A. Développement de la pêche côtière

66. Ce type de pêche doit être développé au niveau du village :

1. Sous-projet concernant la langouste

- a) L'exécution doit se faire en deux phases : 1) recherche sur la conservation et la manipulation des langoustes (Panulirus spp.) vivantes et 2) détermination de l'importance des peuplements et du rythme d'exploitation qu'ils pourront tolérer.
- b) Les discussions ont porté également sur les ressources, l'habitat, les prises, la manipulation ainsi que sur l'intérêt - contesté - que présenterait l'implantation localisée de petites installations de réfrigération destinées à l'entreposage des langoustes traitées.

2. Sous-projet concernant la bêche-de-mer

Ce projet devra être réalisé conjointement avec le sous-projet relatif à la langouste.

3. Sous-projet concernant l'élevage de tortues

- a) Il sera exécuté au niveau du village.
- b) Un volontaire sera affecté au projet dans deux semaines et se rendra aux îles Cook.
- c) L'Université du Pacifique Sud a entrepris des recherches sur les tortues.

B. Projet de petite pêche à l'extérieur du récif

67. Le Conseiller aux pêches de la CPS a indiqué l'état d'avancement de ce projet (voir la Lettre d'information N° 11). Les bateaux doivent entrer en service en août 1974, aux Nouvelles-Hébrides.

68. Les pays désireux de bénéficier de ce projet sont les suivants :

- Iles Cook
- Fidji
- Colonie des îles Gilbert et Ellice
- Nouvelles-Hébrides
- Papua-Nouvelle-Guinée
- Protectorat britannique des îles Salomon
- Samoa-Occidental
- Territoire sous tutelle des îles du Pacifique
- Royaume de Tonga.

69. Il a été convenu que la seconde phase du programme concernant les doris se déroulerait au Samoa-Occidental.

70. Au cours du débat, la Conférence a insisté sur la nécessité de disposer de personnel expérimenté pour le projet de petite pêche à l'extérieur du récif (PPPER) afin d'évaluer la rentabilité économique des opérations de pêche à partir d'éléments connus.

71. A la suite de cette déclaration, plusieurs territoires ont demandé que les résultats déjà obtenus soient portés à leur connaissance et que des experts leur soient fournis pour leur projet doris, particulièrement en ce qui concerne la pêche en eau profonde. On a suggéré que le PNUD ou la Commission du Pacifique Sud fournissent si possible, les services de consultants.

Recommandation N° 3

72. La Conférence appuie vivement la recommandation de la Troisième Conférence des Directeurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches tendant à élargir le projet de petite pêche à l'extérieur du récif, afin que le programme approuvé puisse être achevé à bref délai.

Recommandation N° 4

73. La Conférence reconnaît que le problème de l'entretien des moteurs est un obstacle majeur au développement des pêches dans la région du Pacifique Sud. Les participants, ayant examiné la possibilité d'adopter un "moteur standard", admettent que cette solution est souhaitable mais difficilement réalisable. Toutefois, la Conférence recommande vivement que la CPS essaie d'obtenir les fonds nécessaires :

- a) pour mettre sur pied un atelier central où seraient entreposées les pièces détachées;
- b) pour fournir les spécialistes nécessaires à l'entretien des pompes, des injecteurs et des boîtes de transmission;
- c) pour recruter un ingénieur de marine qui serait basé en un point central de la zone d'action de la CPS et qui ferait régulièrement la révision générale des moteurs et formerait le personnel local.

RAPPORT DU COORDONNATEUR REGIONAL DES PECHEES DU PNUD

74. Ce rapport a été présenté à la Conférence (voir annexe III).

Recommandation N° 5

75. Au terme d'un débat sur ce rapport, la Conférence recommande que le représentant régional du PNUD soit prié de solliciter une plus généreuse allocation de crédits pour le recrutement de consultants à court terme, afin de fournir aux pays et territoires de la région une assistance plus complète dans les domaines suivants :

- a) conception et construction des bateaux de pêche;
- b) pêche des lutjanidés en eau profonde;
- c) autres projets, selon les besoins.

SITUATION ACTUELLE DE L'AQUICULTURE ET BILANS ECONOMIQUES
DANS LA ZONE D'ACTION DE LA CPS

A. Poissons

76. A Fidji, des bassins d'eau de mer d'une superficie de 7 ha environ, destinés à l'élevage de certaines espèces, viennent d'être achevés.

77. A Palau, le Centre micronésien de démonstration de mariculture a réussi à faire pondre des Siganus canaliculatus d'élevage. Certains sujets sélectionnés seront utilisés pour améliorer les stocks naturels; on essaiera en outre de se servir de cette espèce pour la pisciculture. L'élevage en cages de carangidés est pratiqué à Tahiti.

B. Crustacés

78. L'élevage de la crevette géante d'eau douce (Macrobrachium rosenbergii) a donné de bons résultats du point de vue technique à Tahiti et à Palau. Les études de faisabilité concernant l'élevage des pénéidés ont été entreprises à Tahiti et on a déjà réussi à obtenir des reproductions spontanées en bacs. La Conférence a noté que la rentabilité de l'élevage de crustacés dépend de l'existence de marchés avantageux et de sources de protéines peu coûteuses, comme aliments d'appoint.

Recommandation N° 6

79. La Conférence, reconnaissant l'intérêt que présentent les travaux d'expérimentation et de recherche actuellement en cours dans certains centres de la région sur la pisciculture et l'élevage de crustacés, et compte tenu des succès enregistrés dans certains domaines, recommande que l'on poursuive ces expériences de façon qu'elles débouchent sur un élevage de caractère commercial.

C. Mollusques

80. La Conférence a passé en revue la situation des projets en cours prévus dans le domaine de la malacoculture. Le Centre micronésien de démonstration de mariculture a établi que Crassostrea pouvant être cultivé à Palau en vue de l'exportation au prix fort et de la vente à bon marché pour la consommation locale. A Tahiti, le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEOX) a commencé des essais de reproduction

avec Pinctada margaritifera et Crassostrea glomerata. Des études ont été effectuées par l'Université du Pacifique Sud et le Service des pêches de Fidji sur l'espèce Batissa afin de déterminer si ce mollusque se prêtait à l'aquiculture. Un taux de croissance remarquable a été enregistré à Fidji pour C. gigas.

81. De nombreux participants ont insisté sur les difficultés qu'ils éprouvent à obtenir des naissains. La Conférence a suggéré d'importer des Mytilus smaragdinus et des Crassostrea iredelei en Nouvelle-Calédonie et de les distribuer sur demande à d'autres pays ou territoires océaniques.

Recommandation N° 7

82. La Conférence estime que le développement de la malacoculture dans la région du Pacifique Sud peut considérablement enrichir les ressources en protéines ainsi que les revenus des pays et territoires océaniques. Elle recommande donc que la Commission du Pacifique Sud encourage les essais de culture commerciale de mollusques tropicaux d'eau de mer (huître des Philippines Crassostrea iredelei) et moule verte (Mytilus smaragdinus), et essaie d'obtenir pour ces essais le concours de l'Administration de la Nouvelle-Calédonie.

D. Tortues marines

83. Il ressort d'une récente étude effectuée à Tonga que le nombre de tortues femelles qui fréquentent les lieux de nidification est en diminution. Une brève étude sur la tortue marine a été faite à Fidji en 1970. Actuellement on ne connaît pas avec précision l'importance des peuplements qui devrait faire l'objet de recherches plus approfondies. Il ressort des recherches entreprises à des fins commerciales ou scientifiques dans d'autres régions du globe - aux Caraïbes, par exemple - qu'une coordination étroite des travaux portant sur cette ressource océanique est indispensable. Le Centre d'élevage de tortues marines que l'on envisage de créer aux îles Cook, l'écloserie du Samoa-Occidental, le Centre micronésien de démonstration de la mariculture à Palau et l'Université du Pacifique Sud seront appelés à assurer cette coordination.

Recommandation N° 8

84. La Conférence réitère la recommandation faite lors des précédentes conférences techniques de la CPS sur la nécessité de protéger les peuplements de tortues marines dans les pays et territoires du Pacifique Sud. Elle recommande en outre

- a) que la CPS créée à l'Université du Pacifique Sud une banque de données pour centraliser les renseignements relatifs aux ressources en tortues de mer et les y tenir à la disposition de tous les territoires et pays intéressés;
- b) que les centres expérimentaux d'élevage de tortues entreprennent des opérations de petite envergure seulement et, sous le strict contrôle du Service des pêches des territoires intéressés.

FORMATION DES PECHEURS

85. La Conférence a passé en revue les activités de formation dans l'ensemble de la région et reconnu que la formation en cours d'emploi était la plus importante. Elle a noté que l'Université du Pacifique Sud dispense actuellement un cours de trois ans sanctionné par un diplôme pour la formation de vulgarisateurs des pêches.

Recommandation N° 9

86. La Conférence, reconnaissant l'absolue nécessité de disposer d'agents et de pêcheurs qualifiés, qui font défaut dans la plupart des territoires, recommande vivement la mise en place de programmes de formation comprenant :

- a) des démonstrations pratiques des méthodes de pêche commerciale;
- b) des cours accélérés de pêche commerciale;
- c) la formation technique d'agents des pêches, y compris des vulgarisateurs, et d'océanographes-biologistes.

87. La Conférence a insisté sur la nécessité de dégager des crédits pour des voyages d'étude interterritoriaux en vue de permettre aux pays et territoires de tirer le meilleur parti possible des résultats acquis dans l'ensemble de la région.

Recommandation N° 10

88. La Conférence appuie vivement la recommandation de la Troisième Conférence régionale des Directeurs des Services de l'agriculture tendant à adjoindre aux services de la Commission du Pacifique Sud un responsable de la formation à la pêche, en vue d'aider à atteindre les objectifs ci-dessus.

PROMOTION DES PECHEES AU NIVEAU DU VILLAGE

89. La Conférence est convenue que la pêche au niveau du village constitue une des principales activités halieutiques de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud; son expansion ou sa promotion au niveau du village sont de première importance pour tous les pays représentés.

90. Elle a reconnu que dans l'ensemble de la région, les zones où la production halieutique villageoise est la plus élevée sont souvent les plus éloignées et que le problème de la manutention et du transport du poisson est tel que la commercialisation n'est pas rentable. A ces difficultés s'ajoutent les complications dues aux bouleversements sociologiques que provoque dans les villages le passage à une économie de rapport. La Conférence a reconnu en outre que l'exode vers les villes des travailleurs des zones rurales éloignées complique encore la situation.

Recommandation N° 11

91. La Conférence, reconnaissant l'importance que présente la mécanisation dans les régions où la commercialisation est assurée, recommande que le carburant nécessaire pour l'industrie de la pêche soit exempté de taxes et de droits.

PROJETS ENVISAGES

92. La Conférence a examiné en détail divers projets qui pourraient être éventuellement entrepris.

Recommandation N° 12

93. La Conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud considère les propositions suivantes, au cas où elle disposerait des crédits nécessaires à leur financement.

Proposition A. Compte tenu de la nécessité d'effectuer des travaux d'expérimentation, d'exploration et de démonstration, et étant donné que les experts et les installations nécessaires seront disponibles à la fin de la phase d'évaluation de la rentabilité économique du Projet de petite pêche à l'extérieur du récif, il est proposé que la Commission du Pacifique Sud utilise les bateaux et les équipes ainsi libérés pour effectuer les travaux sus-visés.

Proposition B. Eu égard au fait que l'aquiculture dans les îles du Pacifique Sud n'atteindra le seuil de rentabilité que si l'on arrive à produire des aliments localement, il est proposé de faire une étude générale afin d'établir une liste de tous les types d'aliments protéiques que l'on pourrait utiliser en pisciculture. L'on étudierait également la valeur alimentaire et les diverses possibilités de conservation et de traitement des sous-produits de la pêche, de l'agriculture ou d'autres industries afin de mettre au point des techniques permettant de disposer des ingrédients de base nécessaires à la fabrication de composés alimentaires de faible prix, faciles à transporter et à stocker.

Proposition C. Compte tenu des avantages que présente, dans les secteurs isolés, la conservation du poisson vivant dans des nasses, la Conférence propose d'entreprendre une étude sur les possibilités de généraliser l'emploi des nasses pour augmenter le volume des prises au niveau du village.

QUESTIONS DIVERSES

A. Diffusion de renseignements

94. La Conférence a souligné la nécessité de diffuser plus largement les données disponibles et demandé que tous renseignements concernant les techniques et innovations halieutiques soient transmis à la CPS, pour être repris dans la Lettre d'information.

95. Les participants ont discuté du phénomène des marées rouges et de la destruction des peuplements halieutiques ainsi que de l'intoxication par les coquillage qu'il provoque. Ils sont convenus qu'une banque de données devrait être créée.

96. La Conférence a rappelé que le réseau PEACESAT de communications par satellite pourrait être utilisé pour des échanges concernant des problèmes scientifiques ou éducatifs. Les centres existant actuellement sont les suivants :

Anchorage (Université d'Alaska)
 Honolulu (Université d'Hawaï)
 Lae (Université de technologie du Papua-Nouvelle-Guinée)
 Nouméa (Commission du Pacifique Sud)
 Nuku'alofa (Université du Pacifique Sud)

Pago Pago (Administration)
Rarotonga (Administration)
Saipan (Administration)
Suva (Université du Pacifique Sud)
Washington (Institut national de santé)
Wellington (Institut polytechnique).

De nouveaux centres doivent être bientôt ouverts à

Apia
Honiara
Tarawa
Port-Vila.

B. Futures conférences

Recommandation N° 13

97. La Conférence recommande que les conférences techniques des pêches continuent à avoir lieu tous les ans. Les îles Cook ont offert d'accueillir la prochaine, vers la mi-juillet 1975.

RESUME DES RECOMMANDATIONS

COMITE D'EXPERTS DE LA BONITE

A. Résumé du rapport et recommandations

Recommandation N° 1

La Conférence recommande que le Programme de marquage dont les grandes lignes ont été définies par le Comité d'experts de la bonite soit adopté et qu'il lui soit accordé une haute priorité. Il répond à une nécessité reconnue, et la Conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud mette tout en oeuvre pour obtenir les fonds nécessaires auprès de tous les bailleurs possibles, en dehors du mode de financement actuel des projets de la CPS.

B. Examen des travaux des journées d'étude sur le poisson d'appât qui se sont déroulées à Honolulu

Recommandation N° 2

La Conférence, reconnaissant que le poisson d'appât est actuellement absolument indispensable au développement de la pêche à la bonite dans le Pacifique Sud, et estimant en outre que la culture d'espèces résistantes aiderait considérablement à développer la petite pêche à la bonite dans les îles, recommande vivement que tout soit mis en oeuvre pour encourager les recherches sur les poissons d'appât et développer l'élevage d'espèces résistantes adaptées à la région.

PROJETS SPECIAUX DE LA CPS - RAPPORT D'AVANCEMENT

B. Projet de petite pêche à l'extérieur du récif

Recommandation N° 3

La Conférence appuie vivement la recommandation de la Troisième Conférence des Directeurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches tendant à élargir le projet de petite pêche à l'extérieur du récif afin que le programme approuvé puisse être achevé à bref délai.

Recommandation N° 4

La Conférence reconnaît que le problème de l'entretien des moteurs est un obstacle majeur au développement des pêches dans la région du Pacifique Sud. Les participants, ayant examiné la possibilité d'adopter un "moteur standard", admettent que cette solution est souhaitable mais difficilement réalisable. Toutefois, la Conférence recommande vivement que la CPS essaie d'obtenir les fonds nécessaires :

- a) pour mettre sur pied un atelier central où seraient entreposées les pièces détachées;
- b) pour fournir les spécialistes nécessaires à l'entretien des pompes, des injecteurs et des boîtes de transmission;
- c) pour recruter un ingénieur mécanicien de marine qui serait basé en un point central de la zone d'action de la CPS et qui ferait régulièrement la révision générale des moteurs et formerait le personnel local.

RAPPORT DU COORDINATEUR REGIONAL DES PECHEES DU PNUDRecommandation N° 5

Au terme d'un débat sur ce rapport, la Conférence recommande que le Représentant régional du PNUD soit prié de solliciter une plus généreuse allocation de crédits pour le recrutement de consultants à court terme, afin de fournir aux pays et territoires de la région une assistance plus complète dans les domaines suivants :

- a) conception et construction des bateaux de pêche;
- b) pêche des lutjanidés en eau profonde;
- c) autres projets, selon les besoins.

SITUATION ACTUELLE DE L'AQUICULTURE ET BILANS ECONOMIQUES DANS LA ZONE D'ACTION DE LA CPSB. CrustacésRecommandation N° 6

La Conférence, reconnaissant l'intérêt que présentent les travaux d'expérimentation et de recherche actuellement en cours dans certains centres de la région sur la pisciculture et l'élevage de crustacés, et compte tenu des succès enregistrés dans certains domaines, recommande que l'on poursuive ces expériences de façon à ce qu'elles débouchent sur un élevage de caractère commercial.

C. Mollusques

Recommandation N° 7

La Conférence estime que le développement de la malacoculture dans la région du Pacifique Sud peut considérablement enrichir les ressources en protéines ainsi que les revenus des pays et territoires océaniques. Elle recommande donc que la Commission du Pacifique Sud encourage les essais de culture commerciale de mollusques tropicaux d'eau de mer (huîtres des Philippines Crassostrea iredelai) et moule verte (Mytilus smaragdinus), et essaie d'obtenir pour ces essais le concours de l'Administration de la Nouvelle-Calédonie

D. Tortues marines

Recommandation N° 8

La Conférence réitère la recommandation faite lors des précédentes conférences techniques de la CPS sur la nécessité de protéger les peuplements de tortues marines dans les pays et territoires du Pacifique Sud. Elle recommande en outre :

- a) que la CPS crée à l'Université du Pacifique Sud une banque de données pour centraliser les renseignements relatifs aux ressources en tortues marines et les y tenir à la disposition de tous les territoires et pays intéressés;
- b) que les centres expérimentaux d'élevage de tortues entreprennent des opérations de petite envergure seulement et, sous le strict contrôle du Service des pêches des territoires intéressés.

FORMATION DES PECHEURS

Recommandation N° 9

La Conférence, reconnaissant l'absolue nécessité de disposer d'agents et de pêcheurs qualifiés, qui font défaut dans la plupart des territoires, recommande vivement la mise en place de programmes de formation comprenant :

- a) des démonstrations pratiques des méthodes de pêche commerciale;
- b) des cours accélérés de pêche commerciale;
- c) la formation technique d'agents des pêches, y compris des vulgarisateurs et d'océanographes-biologistes.

Recommandation N° 10

La Conférence appuie vivement la recommandation de la Troisième Conférence régionale des Directeurs des Services de l'agriculture tendant à adjoindre aux Services de la Commission du Pacifique Sud un responsable de la formation à la pêche, en vue d'atteindre les objectifs ci-dessus.

PROMOTION DES PECHES AU NIVEAU DU VILLAGERecommandation N° 11

La Conférence, reconnaissant l'importance que présente la mécanisation dans les régions où la commercialisation est assurée, recommande que le carburant nécessaire pour l'industrie de la pêche soit exempté de taxes et de droits.

FUTURS PROJETSRecommandation N° 12

La Conférence recommande à la Commission du Pacifique Sud de prendre en considération les propositions suivantes, au cas où elle disposerait des fonds nécessaires à leur financement.

Proposition A. Compte tenu de la nécessité d'effectuer des travaux d'expérimentation, d'exploration et de démonstration, et étant donné que les experts et les installations nécessaires seront disponibles à la fin de la phase d'évaluation de la rentabilité économique du Projet de petite pêche à l'extérieur du récif, il est proposé que la Commission du Pacifique Sud utilise les bateaux et les équipes ainsi libérés pour effectuer les travaux sus-visés.

Proposition B. Eu égard au fait que l'aquiculture dans les îles du Pacifique Sud n'atteindra le seuil de rentabilité que si l'on arrive à produire des aliments localement, il est proposé de faire une étude générale afin d'établir une liste de tous les types d'aliments protéiques que l'on pourrait utiliser en pisciculture. L'on étudierait également la valeur alimentaire et les diverses possibilités de conservation et de traitement des sous-produits de la pêche, de l'agriculture ou d'autres industries afin de mettre au point des techniques permettant de disposer des ingrédients de base nécessaires à la fabrication de composés alimentaires de faible prix, faciles à transporter et à stocker.

Proposition C. Compte tenu des avantages que présente, dans les secteurs isolés, la conservation du poisson vivant dans des nasses, la Conférence propose d'entreprendre une étude sur les possibilités de généraliser l'emploi des nasses pour augmenter le volume des prises au niveau du village.

QUESTIONS DIVERSES

B. Futures conférences

Recommandation N° 13

La Conférence recommande que les conférences techniques des pêches continuent à avoir lieu tous les ans. Les îles Cook ont offert d'accueillir la prochaine, vers la mi-juillet 1975.

1

2

3

4

5

6

COÛT DU PROGRAMME PROPOSÉ POUR LE MARQUAGE DES BONITES

Les fonds nécessaires à l'exécution d'un vaste programme de marquage de la bonite dépendront surtout des conditions dans lesquelles la Commission du Pacifique Sud pourra se procurer un bateau adéquat. Il est proposé d'essayer d'en obtenir un gratuitement pour une période de deux à trois ans, étant entendu qu'il faudrait peut-être recourir à d'autres moyens pour l'approvisionnement en carburant et en matériel auxiliaire. Si un pays ou une organisation acceptait de donner un bateau, le coût global du projet se trouverait considérablement réduit, probablement de moitié.

Il est absolument indispensable que ce bâtiment, qui doit être spécialement conçu pour la pêche à la bonite, soit viable. Compte tenu de l'expérience acquise dans le Pacifique occidental, le plus indiqué serait un bateau-canneur du type "Okinawa". En effet, ces thoniers présentent l'avantage que l'on peut pêcher aussi bien de la proue que de la poupe, ce qui permet à deux équipes de marquage de travailler simultanément.

Pour établir le programme de marquage, on peut envisager de multiples formes de financement, depuis la prise en charge totale sur des crédits intérieurs, jusqu'au don d'un bateau et d'un équipage. Trois solutions ont été proposées :

- 1) achat d'un bateau (solution A);
- 2) bateau et équipage gratuits (solution B);
- 3) affrètement d'un bateau (solution C).

B U D G E TPREMIERE ANNEE

	<u>Coût</u>	<u>Solutions</u>		
		A (en milliers de dollars aust.)	B	C
<u>Bateau</u>				
Achat	300-	300-	Don	
Affrètement	200-			200-
<u>Frais d'exploitation du bateau</u>				
Carburant et lubrifiant	15-	15-	15-	15-
Entretien général	15-	15-	15-	15-
<u>Equipage</u>				
Capitaine	20-	20-		
Second	15-	15-		
Patron pêcheur	15-	15-	Don	
Chef mécanicien	15-	15-		
Mécanicien	12-	12-		
(7) Pêcheurs	50-	50-		50-
<u>Personnel scientifique</u>				
(3) Biologistes	50-	50-	50-	50-
(3) Techniciens	40-	40-	40-	40-
<u>Matériel et engins de pêche</u>				
100.000 marques (à raison de 0,18 A\$ pièce)	18-	18-	18-	18-
Matériel de marquage auxiliaire	5-	5-	5-	5-
Engins de pêche	10-	10-	10-	10-
<u>Divers</u>				
Primes pour renvoi des marques : 2 A\$	2-	2-	2-	2-
		582	155	405

ANNEXE IIJOURNEES D'ETUDE SUR LE POISSON D'APPATPOUR LA PECHE AU THON

4 - 6 juin 1974, Honolulu, Hawaï

Rapport de la séance plénière finale

Président : Richard S. Shomura (en remplacement de Michio Takata)
Rapporteur : Robert T.B. Iversen.

A. Discussion

Chaque président des groupes de travail fait un bref résumé des principaux points discutés au cours des séances et repris dans les rapports du rapporteur. On fait remarquer que le déroulement des travaux futurs serait grandement facilité si l'on savait exactement quels organismes ou organisations seront chargés de mettre à exécution les diverses recommandations. Les participants insistent à nouveau sur le fait qu'il n'y a pas de solution unique au problème du poisson d'appât dans les diverses régions et que l'on doit considérer au premier chef la rentabilité des diverses méthodes proposées pour pallier la pénurie de poisson d'appât, au fur et à mesure que la technique progresse. Il importe de mettre au point un système d'expérimentation critique pour les travaux sur le terrain. Il est proposé que le Service national des pêches maritimes soit chargé de procéder dès que possible à une analyse systématique de tous les aspects du problème, à partir des renseignements de base rassemblés à l'occasion de ces journées d'étude et des recommandations formulées.

B. Ordre de priorité à des actions possibles

Un débat général porte sur l'ordre dans lequel devront être effectuées les études, en ce qui concerne les activités à long terme et à court terme (voir tableau ci-après). D'une façon générale, pour Hawaï la priorité est accordée à l'étude expérimentale du transport de l'anchois, pour les Samoa américaines à l'élevage des mollusques et aux essais en mer, pour le Territoire sous tutelle des îles du Pacifique au démarrage d'étude sur l'Apogon et pour les autres territoires, au développement de l'élevage du poisson d'appât et des stocks naturels.

C. Remerciements

Les participants expriment leurs remerciements au Président, M. Richard S. Shomura et au personnel du Laboratoire d'Honolulu, du Centre des pêches dans le Pacifique Sud occidental, du Service national des pêches maritimes pour l'aide et l'hospitalité remarquables dont ils ont bénéficié pendant les journées d'étude sur le poisson d'appât.

Ordre de priorité des actions possibles

Hawaï	Transport des anchois (Sea Grant, NMFS)	Amélioration de la manutention et de l'utilisation des appâts (nehu)	Cyprinidés et aloses
Samoa américaines	Mollies (<u>Poecilia mexicana</u>) (Gouver. des Samoa améric.)	Etude de la rentabilité écono- mique du transport des poissons d'appât	-
Territoire sous tutelle	<u>Apogon</u>	-	-
Autres régions	Meilleure utilisation des stocks naturels (disponi- bilités et possibilités d'accès)	Elevage d'espèces appropriées	-

ANNEXE IIIRAPPORT DU COORDONNATEUR REGIONAL DES PECHEES DU PNUD

Le poste de coordonnateur régional des pêches a été créé par le PNUD et la FAO à la fin de l'année 1973 après l'achèvement du Projet de l'Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud (ADPIPS). A noter que ce nouveau projet porte sur une zone un peu moins étendue que celui de l'ADPIPS. Aux termes de mon mandat, je m'occupe directement des six pays et territoires insulaires qui ont officiellement ratifié le projet, à savoir : le Samoa-Occidental, Fidji, Tonga, la Colonie des îles Gilbert et Ellice, le Protectorat britannique des îles Salomon et les îles Cook.

Depuis mon entrée en fonction en décembre dernier, je m'efforce surtout de me familiariser avec les pêches dans la région. J'ai étudié tous les renseignements de base disponibles sur les travaux effectués dans ce domaine et j'ai pu me rendre dans tous les territoires insulaires participant au projet. Avec le concours des responsables des services des pêches, j'ai réalisé une série d'états signalétiques des pêches dans chacun des archipels, comportant un bilan des efforts de développement passés et actuels, une analyse du potentiel et des obstacles, une étude des priorités et objectifs fixés par les gouvernements, une indication de l'aide que pourrait fournir le PNUD et enfin une section sur les besoins de formation.

Pour ce qui est de la région dans son ensemble, je crois que ce qui surprend le plus le nouveau venu, c'est d'apprendre que pratiquement toutes les îles sont dans une large mesure tributaires des importations pour satisfaire leur demande de produits de pêche. Dans bien des cas, ces importations représentent une lourde ponction sur leur réserves de devises, mais bien plus grave encore est la tendance récente à l'inflation qui gonfle rapidement le prix de ces produits. Je crois que si nous analysons les données relatives aux importations des quelques dernières années, nous constaterions que cette montée des prix ne s'est pas accompagnée d'une augmentation correspondante du revenu de l'Océanien moyen. Par conséquent, les îles qui sont presque entièrement tributaires des importations de poisson se trouvent dans une situation grave puisque la consommation de protéines animales par habitant risque de diminuer si l'on ne réussit pas à augmenter la production locale de façon à pouvoir réduire la sujétion aux importations.

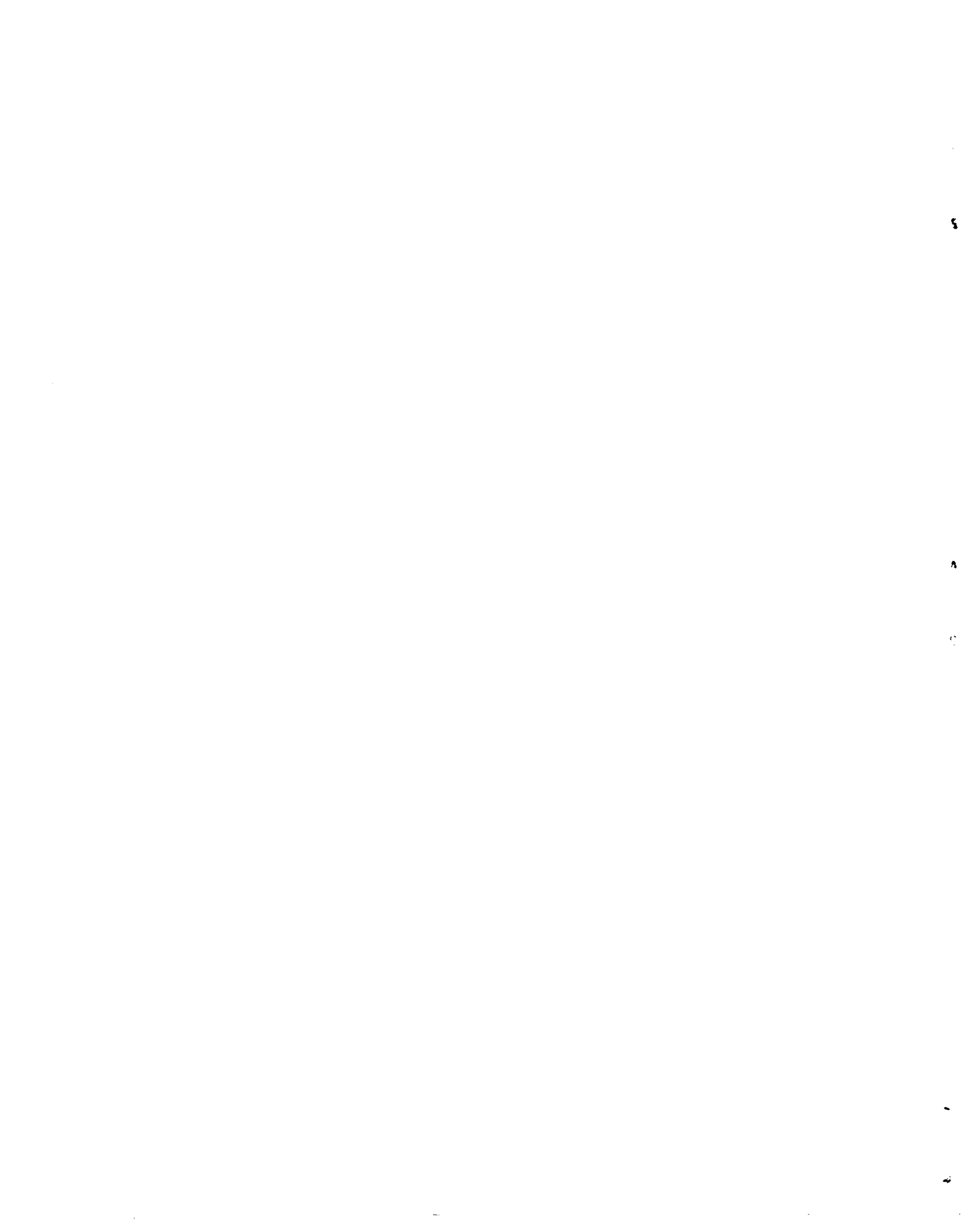
Au cours de mes voyages dans les îles, j'ai été très favorablement impressionné par l'enthousiasme dont font preuve les responsables des services de pêches qui s'efforcent d'améliorer ce type d'activité.

Malheureusement, dans bien des cas, cet enthousiasme est découragé par le manque de moyens nécessaires à l'exécution de projets viables. J'ai le sentiment que les gouvernements, toujours plus conscients pourtant de l'importance que présentent les pêches pour leur économie considèrent de façon plus critique les mesures à adopter pour atteindre leurs objectifs à court et à long terme. Quantité d'études, d'enquêtes et de bilans ont été faits sur l'industrie de la pêche dans la région et de multiples rapports ont été écrits sur ce qu'il conviendrait de faire pour la développer. De plus nombre d'îles ont engagé des sommes considérables pour mettre à exécution des projets divers qui malheureusement, dans un trop grand nombre de cas, semblent n'avoir guère donné de résultats tangibles. Pour gagner la confiance et l'appui des gouvernements, je pense que nous devons aussi nous attacher à des programmes réalistes et pratiques propres à donner des résultats concrets. Un certain nombre de projets adoptés récemment dans la région sont de cet ordre. Je citerai par exemple le projet de pêche à la bonite qui vient d'être achevé à Fidji, qui a démontré la rentabilité de la pêche par bateaux-canneurs et a conduit presque immédiatement à des négociations en vue d'investissements importants; le projet de pêche à l'extérieur du récif de la CPS s'oriente dans la même direction et contribuera sans aucun doute très largement à l'exploitation d'une ressource très importante; le cours de formation des agents de pêche organisé grâce à une aide canadienne contribue également de façon directe et réaliste au développement de la pêche.

En reprenant les priorités et les objectifs du développement de la pêche dans la région, je constate que les îles sont quasi unanimes à donner la priorité à l'utilisation des ressources maritimes connues. Les unes estiment qu'il faut d'abord augmenter la production pour satisfaire le marché local en expansion, et réduire le volume des importations, créer de nouveaux emplois ou améliorer la pêche au niveau du village. Les autres choisissent de développer avant tout une industrie d'exportation afin d'accroître les recettes en devises tout en créant des emplois. Cette politique paraît logique étant donné que dans bon nombre d'îles, les ressources marines connues sont encore pratiquement inexploitées alors que la demande locale de poisson est importante et le marché mondial du thon pratiquement illimité.

J'espère très sincèrement que le PNUD et la FAO pourront continuer de contribuer à la réalisation de quelques-uns de ces objectifs. Notre action est forcément limitée dans la mesure où les pêches doivent partager avec d'autres secteurs les fonds dont dispose le PNUD dans le cadre de son programme de développement par pays. C'est pourquoi j'ai pensé que je me devais non seulement de collaborer avec les différents services des pêches en vue de définir des projets viables mais aussi d'essayer, dans toute la mesure du possible, de faire inclure dans les programmes par pays, des projets relatifs au développement de la pêche. A cet égard, je crois que mes efforts ont été couronnés de quelques succès au cours des derniers mois. Récemment, lors d'un examen des programmes par pays du PNUD, j'ai pu obtenir que soient débloqués des crédits supplémentaires pour le développement des pêches au Samoa-Occidental et à Tonga. Ces fonds ont été consacrés au renforcement et à l'expansion du projet de pêche sur la bonite au Samoa-Occidental, tandis qu'à Tonga, une assistance a été fournie en vue de l'exécution d'un projet de grande envergure sur les possibilités de créer une industrie locale de la pêche à la bonite et de la pêche récifale en eau profonde. Aux îles Cook, une demande concernant les services d'un conseiller aux pêches est actuellement à l'étude. Ce conseiller aiderait le Gouvernement à préparer un plan de développement à long terme et essaierait en même temps d'améliorer le rendement des quatre bateaux de pêche commerciale fournis dans le cadre d'un précédent projet gouvernemental. Le PNUD a également approuvé une demande présentée par la Colonie des îles Gilbert et Ellice pour l'affectation d'un maître-pêcheur qui supervisera le fonctionnement de quatre nouveaux doris et d'un petit bateau-canneur pour la pêche à la bonite. Ces trois nouveaux projets prévoient non seulement des services d'experts, mais aussi du matériel et des bourses. A l'échelon régional, des dispositions préliminaires sont prises pour le recrutement à court terme d'un consultant spécialiste de la pêche aux lutjanidés en eau profonde. On compte qu'il travaillera en collaboration avec l'équipe du projet de pêche à l'extérieur du récif de la CPS aux Nouvelles-Hébrides et avec l'équipe du projet FAO actuellement en cours au Samoa afin de faire la démonstration des méthodes commerciales de pêche récifale en eau profonde.

En conclusion, je tiens à remercier la Commission du Pacifique Sud de m'avoir invité à assister à cette réunion et exprimer toute ma reconnaissance à mes collègues de la région qui m'ont aidé à élaborer les nouvelles propositions relatives au développement des pêches.



ANNEXE IVORDRE DU JOUR

1. Compte rendu des pays et territoires : évolution récente et projets
 2. Comité d'experts de la bonite
 - A. Résumé du rapport et recommandations
 - B. Examen des travaux des journées d'étude sur le poisson d'appât, réunies à Honolulu du 4 au 6 juin 1974
 3. Projets spéciaux de la CPS - Rapports d'avancement
 - A. Développement de la pêche côtière
 - B. Projet de petite pêche à l'extérieur du récif
 4. Rapport du coordonnateur régional des pêches du PNUD
 5. Situation actuelle de l'aquiculture et bilans économiques dans la zone d'action de la CPS.
 - A. Poisson
 - B. Crustacés
 - C. Mollusques
 - D. Tortues marines
 6. Formation des pêcheurs
 7. Promotion des pêches au niveau du village
 8. Projets envisagés
 9. Questions diverses
 - A. Service d'information
 - B. Conférences futures
 10. Conclusions et recommandations.
-

ANNEXE VLISTE DES PARTICIPANTSIles Cook

M. T.J. Marsters
Fisheries Officer
Department of Agriculture
RAROTONGA.

Fidji

M. H. Squires
Assistant Director of Agriculture
(Fisheries)
Department of Agriculture
SUVA.

Colonie des îles Gilbert
et Ellice

M. A.L. Macdonald
Acting Chief Fisheries Officer
BETIO. TARAWA.

Nouvelles-Hébrides

M. J.-P. Hallier
LAMAP.

Papua-Nouvelle-Guinée

M. R. Kearney
Principal Biologist
Department of Agriculture, Stock
and Fisheries
P.O. Box 2417
KONEDOBU.

Polynésie française et
Nouvelle-Calédonie

M. A. Michel
CNEXC
VAIRAO. TAHIITI.

Samoa américaines

M. S.N. Swerdloff
Director of Marine Resources
Government of American Samoa
PAGO PAGO. 96799.

Samoa-Occidental

M. F.B. Moors
Deputy Director
Department of Agriculture, Forests
and Fisheries
APIA.

Territoire sous tutelle
des îles du Pacifique

M. J. McVey
Chief, Micronesian Mariculture
Demonstration Center
P.O. Box 359
KOROR, PALAU. WESTERN CAROLINES. 96940.

M. B.M. Sablan
Fisheries Specialist
P.O. Box B
Kolina
PONAPE. EASTERN CAROLINE ISLANDS. 96941.

Tonga

M. T. Simiki
Director of Agriculture
Department of Agriculture
NUKU'ALOFA

M. W.A. Wilkinson
Fisheries Officer
Department of Agriculture
NUKU'ALOFA

Consultants

M. R. Shomura
Director, Honolulu Laboratory
US Department of Commerce
National Oceanic and Atmospheric
Administration
P.O. Box 3830
HONOLULU. HAWAII. 96812.

M. Uday Raj
School of Natural Resources
University of the South Pacific
P.O. Box 1168
SUVA.

Observateurs

Australie

M. P. Lorimer
Director of Fishing Technology
Fisheries Division
Australian Department of Agriculture
CANBERRA. A.C.T.

- Australie (suite)
- M. J. Maclean
Biologist
Fisheries Division
Australian Department of Agriculture
CANBERRA. A.C.T.
- Centre national de
recherche scientifique
(CNRS)
- Mme M.C. Bataille
Assistante au Département Océanie
Musée de l'Homme
Place du Trocadéro
75016 PARIS. FRANCE.
- Tonga
- M. R.D. Braley
P.C.V. Marine Biologist
Fisheries Division
Department of Agriculture
NUKU'ALOFA
- M. P. Caday
Peace Corps Volunteer
Co-operative Development
HA'APAI
- M. Susumu Kawakami
Fisheries Technical Officer
Overseas Technical Co-operation
JAPAN.
- School of Natural
Resources
- Professor T.C.R. White
Professor of Biology and
Head of the School of Natural Resources
University of the South Pacific
P.O. Box 1168
SUVA. FIJI.
- Programme des Nations
Unies pour le déve-
loppement
- M. E.O. Oswald
Coordonnateur régional des pêches
Bureau régional du PNUD
P.P. 1864
MANILLES. PHILIPPINES.
- Samoa-Occidental
- M. O. Gulbrandsen
FAO Senior Fisheries Adviser
Department of Agriculture, Forests
and Fisheries
APIA.

Fidji

M. T.P. Ritchie
UNDP/FAO Oyster Culturist
P.O. Box 1298
SUVA.

M. D.M. Popper
FAO Aquaculture Consultant
c/- Fisheries Division
Ministry of Agriculture, Forests
and Fisheries
LAUTOKA.

Commission du Pacifique
Sud

M. A. Harris
Directeur du programme de développement

M. R.H. Baird
Conseiller aux pêches

Mlle S. Exbroyat
Chargée des conférences

Mme M. Blanchet
Interprète-traductrice

Mlle C. Tulou
Interprète-traductrice

M. G. Azariah
Interprète-traducteur

Mlle S. Houssard
Sténographe.

ANNEXE VILISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

- N° 1 Juvenile-Adult Rearing of Siganus (Pisces: Siganidae) in Guam, by Roy T. Tsuda, Patrick G. Bryan, William J. Fitzgerald and William J. Tobias.
- N° 2 Fisheries Development in Tonga, by W.A. Wilkinson.
- N° 3 Induced Spawning and Larval Rearing of the Rabbitfish Siganus canaliculatus, by P.G. Bryan, R.C. May, B. Madraisau and J.P. McVey.
- N° 4 The Ponape CAA Dory Project, by M.A. Perez and B.M. Sablan.
- N° 5 Document de présentation, par J.-P. Hallier.
- N° 6 Rapport définitif de la Commission "MER", septième Plan, par J. Sauvée.
- N° 7 Future Fishery Research and Development Requirements in the SPC Area, by R.H. Baird
- N° 8 Present Status of Research within the SPC Special Project on Fish Poisoning, by Dr A.L. Bourre.
- N° 9 L'aquiculture au Centre expérimental de cultures marines de la baie de Saint-Vincent, par M. Autrand.
- N° 10 Preliminary "Mollie" Live Bait Trials - American Samoa, by S.N. Swerdloff.
- N° 11 Marine Turtle Research. Progress Report, by U. Raj.
- N° 12 Diploma in Tropical Fisheries at the University of the South Pacific, by M. H. Squires.
- N° 13 A comment on the Study of Skipjack Tuna Sub-populations by Morphometric Analysis, by J.A. Wetherall and R. Skillman.
- N° 14 The 1974 Status of Experimental Oyster Culture in Fiji, by T.P. Ritchie.

- N° 15 Tuna Baitfish Workshop Draft Report.
- N° 16 L'aquaculture au Centre Océanographique du Pacifique :
équipe d'aquaculture du COP.
- N° 17 Premiers essais d'élevage de Macrobrachium rosenbergii
en Polynésie : équipe d'aquaculture du COP.
- N° 18 Elevage des crevettes de mer Peneides en Polynésie :
équipe d'aquaculture du COP.
- N° 19 Raviravi Fishpond Experimental Project. Progress Report,
by D.M. Popper and T. Lichatowich.

Compte rendu des pays : Colonie des îles Gilbert et Ellice

Samoa-Occidental, par F.B. Moors

Polynésie française, par A. Michel.

Documents d'information : Lettre d'information de la CPS N° 11

L'intoxication par les coquillages dans le
Pacifique Sud, par J. Maclean.

DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé par

SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE TU'IPELEHAKEMINISTRE DE L'AGRICULTURE

C'est avec un très grand plaisir que je m'adresse à ce groupe éminent de spécialistes des pêches, représentant les gouvernements de plus de douze territoires insulaires du Pacifique, ainsi qu'aux observateurs et aux consultants venus d'Australie et de l'Université du Pacifique Sud à Suva.

Le Royaume de Tonga est particulièrement reconnaissant au Secrétaire général de la Commission du Pacifique Sud d'avoir accepté de tenir cette Septième Conférence technique des pêches dans notre île et nous souhaitons très chaleureusement et amicalement la bienvenue aux participants, en espérant que leur bref séjour parmi nous sera aussi agréable que fructueux.

Les territoires du Pacifique Sud sont désormais de plus en plus conscients de l'importance que présentent leurs ressources maritimes et de la nécessité d'en développer l'exploitation dans l'intérêt de leur population. Ce n'est certes pas à moi qu'il appartient de faire la leçon aux experts que vous êtes tous, en matière d'industrie de la pêche; je suis convaincu que vous n'ignorez pas l'intérêt que présente pour nos îles en voie de développement, une industrie de la pêche moderne. Il s'agit là, en effet, d'une ressource naturelle qui peut répondre à nos besoins les plus fondamentaux - alimentation, revenus et emplois.- Mais ce qui est également important, c'est que le développement d'une telle industrie, fondée sur des ressources, entièrement naturelles, peut se faire sans que nos cultures et nos coutumes traditionnelles en souffrent.

Comme vous le savez tous, on a de plus en plus recours aux produits de la pêche pour faire face aux besoins d'une population mondiale croissante. Les pays développés et industrialisés mobilisent actuellement leurs richesses et leurs techniques les plus avancées pour étendre leurs activités de pêche dans tous les océans du globe. La zone du Pacifique Sud occidental à elle seule est jugée suffisamment rentable pour que quatre nations étrangères y envoient leurs flottes de pêche, prenant ainsi un million et demi de tonnes de poisson chaque

année. Or, paradoxalement, la quasi-totalité de ces prises est ramenée et traitée dans les pays industrialisés, pour être ensuite réexportée vers les territoires océaniques. N'est-il pas attristant de constater qu'à Tonga les importations de poisson en conserve ne cessent d'augmenter d'année en année. En 1973, les sommes consacrées à ces importations ont atteint 146.000 pa'anga, ce qui représente pour nous une sortie de devises excessive surtout pour un produit alimentaire qui se trouve littéralement à portée de notre main.

Le Royaume de Tonga comprend 700 km² environ de terres émergées, réparties sur une surface océanique de quelque 300.000 km². Nous savons depuis longtemps que cette vaste zone maritime constitue un potentiel de développement considérable mais jusqu'alors nous manquions des connaissances techniques ou des experts nécessaires pour exploiter sur une grande échelle ces ressources inestimables, que nous offre la nature. Toutefois, notre petit pays a déjà pris l'initiative d'acheter un palangrier - l'EKIAKI - qui est en service depuis quatre ans déjà. Nous sommes - je crois - le premier territoire du Pacifique à posséder et avoir armé un bateau de pêche commerciale de ce genre. Ce palangrier a un équipage entièrement composé de Tongiens et sa production est de l'ordre de 60 à 90 tonnes de poisson par an, principalement destinées à la consommation locale. Le jour où l'Ekiaki revient d'une expédition de pêche est un jour faste pour les Tongiens: comme le prouve la foule qui vient immédiatement faire la queue pour acheter le produit de la pêche, quelque huit tonnes de poisson, entièrement vendues en quelques heures.

La production de l'industrie de la pêche du Royaume de Tonga est estimée à 750 tonnes de poisson par an. Selon notre Chargé des pêches, il nous faudra produire 1.000 tonnes de poisson de plus chaque année pour satisfaire la demande locale en poisson frais. Pour relever ce défi, nous devons encourager les pêcheurs au niveau local à s'orienter vers des terrains de pêche plus éloignés, en abandonnant progressivement les zones les plus proches qui depuis des siècles sont une source d'alimentation pour les insulaires du Pacifique. En effet, l'accroissement démographique survenu au cours des dernières années s'est traduit par une telle surexploitation de ces ressources traditionnelles que dans certains cas elles ont été quasi totalement épuisées. Ce qui se produit à Tonga est également vrai pour les autres territoires océaniques. Nous devons donc enseigner aux pêcheurs locaux des méthodes et des techniques de pêche nouvelles afin de leur permettre d'aller pêcher en mer, ce qu'ils étaient dans l'impossibilité matérielle de faire autrefois. Il convient donc de donner une très haute priorité à la formation de ce que l'on pourrait appeler une nouvelle génération de pêcheurs. C'est la seule façon de nous assurer que nous pourrions produire, à l'échelon local, un aliment aussi essentiel pour nos populations actuelles que pour les générations futures.

Un autre aspect très important dont la présente Conférence discutera sans aucun doute a trait à la protection des ressources halieutiques existantes. Malheureusement, on a pris l'habitude de traiter la mer avec bien peu de respect et de s'en servir comme dépotoir, y jetant toutes sortes de détritrus, familiaux ou industriels et même des déchets radioactifs. Nous, insulaires du Pacifique, avons la chance que notre mer soit encore relativement peu polluée; il importe donc qu'une législation soit promulguée afin que cette situation favorable se maintienne. Il est souvent beaucoup moins coûteux de prévenir que de guérir. Les récifs et les mers intacts qui entourent Tonga et toutes les autres îles du Pacifique sont un atout majeur et un héritage sans prix que nous ne devons pas laisser à la merci d'intérêts égoïstes. La mise en valeur de nos ressources maritimes ne doit pas se faire au détriment de l'environnement et nous devons nous assurer qu'elles ne seront pas exploitées au point de ne pouvoir se reconstituer. C'est à vous, spécialistes des pêches venus de tous les territoires insulaires du Pacifique, qu'il appartient de décider d'une politique rationnelle de développement à long terme de l'industrie de la pêche dans l'intérêt de tous ceux qui peuplent les îles.

Messieurs, cette réunion revêt une importance capitale. Elle mettra à nouveau l'accent sur la nécessité absolue de développer les pêches dans les îles du Pacifique. Vos délibérations, j'en suis sûr, seront d'une grande valeur et permettront d'atteindre des objectifs qui sont pour nous vitaux. Je tiens donc à vous redire à tous la satisfaction profonde que nous éprouvons de voir cette réunion se tenir dans notre Royaume et c'est avec le plus grand plaisir que je la déclare maintenant ouverte.

ANNEXE VII b)

MESSAGE DE M. G.F.D. BETHAM, SECRETAIRE GENERAL
DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

J'ai prié M. Harris de transmettre le message suivant aux participants et observateurs à la Septième Conférence technique des pêches.

Je tiens tout d'abord à exprimer mes remerciements au Gouvernement du Royaume de Tonga qui a bien voulu accepter d'être l'hôte de cette Conférence, au Service de l'agriculture qui a pris les dispositions nécessaires pour son organisation et à Son Altesse Royale le Prince Tu'ipelehake qui a témoigné de l'intérêt qu'il porte à nos travaux en acceptant d'ouvrir officiellement les débats.

J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance aux nombreux pays et territoires du Pacifique qui se sont fait représenter à cette conférence et aux Gouvernements d'Australie et du Samoa-Occidental ainsi qu'au Programme des Nations Unies pour le développement et à la FAO qui nous ont envoyé des observateurs.

Vous me permettrez également de souhaiter la bienvenue à nos deux consultants, M. Richard Shomura, Directeur du Laboratoire d'Honolulu, Service national des pêches des Etats-Unis, et à M. Uday Raj, de l'Institut des ressources naturelles de l'Université du Pacifique Sud à Suva.

A la Treizième Conférence du Pacifique Sud, une somme de plus de 200.000 dollars australiens a été inscrite au budget de 1974 de la Commission pour le programme de développement des pêches. Elle comprend 178.000 dollars australiens de contributions volontaires faites par les Gouvernements Membres. Ce montant est nettement supérieur à celui dont disposait le programme des pêches de la Commission jusqu'alors, ce qui montre à quel point les pays et territoires du Pacifique Sud ressentent le besoin de mettre à exécution un programme efficace de développement des pêches.

Ces fonds ont été alloués pour moitié environ au projet de petite pêche à l'extérieur du récif. Le personnel complémentaire indispensable à la réalisation de ce projet a été recruté et les travaux ont déjà commencé puisque une première enquête est prévue à Lamap, dans l'île de Mallicolo (Nouvelles-Hébrides), en dépit de retards contrariants dans la construction des doris et l'approvisionnement en matériel.

En ce qui concerne le projet de pêche côtière qui sera centré au premier chef sur l'élevage des tortues et sur le transport et la conservation des langoustes, le recrutement du personnel ne s'est pas fait aussi rapidement que prévu mais ces difficultés ont maintenant été en grande partie surmontées.

Deux propositions concernant des projets nouveaux ont été faites; l'une a trait à l'extension du projet de petite pêche à l'extérieur du récif afin qu'il puisse être achevé plus rapidement, l'autre à la création d'un programme de marquage de la bonite.

Vous serez également appelé à étudier l'état d'avancement des deux projets actuellement en cours de réalisation, à donner votre avis sur les deux nouvelles propositions et à faire toute suggestion pertinente en vue de l'adoption d'autres projets que vous pourriez juger utiles.

Nous ne savons pas encore exactement de quels crédits nous disposeront pour le programme de travail de 1975; il se peut même que nous soyons amenés à limiter certaines de nos activités, bien que la majorité des projets aient été prévus pour une période de trois ans au moins. Il existe toutefois d'autres possibilités; on pourrait notamment essayer d'obtenir des fonds auprès de sources extérieures de financement. Aussi ne devez-vous pas hésiter à recommander de nouvelles activités sous prétexte que les crédits nécessaires à leur exécution risquent de manquer.

La Fondation Rockefeller, par exemple, a informé la Commission il y a quelques mois qu'elle se proposait de créer un centre international de gestion des ressources aquatiques vivantes (ICLARM) dont le but serait de promouvoir les pêches et l'aquaculture dans la région du Pacifique Sud. Les activités de ce centre n'ont pas encore été précisées dans le détail mais on peut raisonnablement supposer que le programme de développement des pêches de la Commission est de nature à attirer une aide importante.

Compte tenu de ce qui précède et d'autres possibilités analogues vous êtes invités à étudier avec le plus grand soin la proposition concernant le programme de marquage de la bonite, faite par le Comité d'experts de la bonite à sa réunion de février.

Le programme de travail proposé par le Secrétariat général pour 1975 a été examiné par le Comité de planification et sera soumis à la Quatorzième Conférence du Pacifique Sud sous sa forme initiale mais nous serons heureux de recevoir toute proposition d'adjonction ou de modification que vous pourriez souhaiter faire.

Je vous souhaite une conférence à la fois agréable et fructueuse.
